

**SE FORMER
SANS PERTE
DE SALAIRE,
C'EST
IMPOSSIBLE.**

100% FAUX

le cnam

NOS FORMATIONS FONT VOTRE AVENIR

90% de nos élèves travaillent à plein temps

le cnam

Certificat de compétence - CC4400A

Médiation culturelle

Public

Personnes de différents statuts désirant exercer ou exerçant une activité effective d'interface entre le public et les productions culturelles, de développement de projets culturels ou de promotion de la culture au sein d'institutions diverses (chargés ou responsables de médiation dans des équipements et événements culturels ou patrimoniaux publics ou privés, chargés de projets culturels de territoires, chargés de production, cadres associatifs, artistes-auteurs, intermittents et professionnels du secteur culturel). Cette formation est donc destinée aux personnes qui se trouvent aujourd'hui impliquées à divers titres, ou qui cherchent à l'être, dans la mise en place de tels projets.

Prérequis

Niveau bac+2.

Une expérience professionnelle est souhaitée lors de l'entrée en formation, mais la motivation et la situation des candidats et candidates seront examinées. Le travail pédagogique s'accomplira en lien étroit avec les pratiques réelles des stagiaires.

Objectifs

Ce certificat prépare aux fonctions de l'intervention culturelle, désignées sous le terme de « médiation ». De nombreuses actions sont en effet susceptibles de mobiliser une dimension culturelle dans leur réalisation, en particulier dans le cadre d'intervention des collectivités territoriales, ou de structures faisant intervenir la culture comme opérateur principal de leurs actions. De même, de nouvelles activités de médiation, de participation ou faisant intervenir les « droits culturels » liés notamment à l'insertion par la culture, mobilisent des intervenants auprès de décideurs politiques, de responsables territoriaux, qui ont pour mission de promouvoir les activités artistiques au sein des territoires. Ces activités supposent la connaissance et la mise en œuvre de méthodologies particulières, notamment en matière de montage de projets, de connaissance des acteurs culturels et des territoires. Cette formation se fonde sur les activités réellement menées par ces publics et vise à les accompagner au plus près de la réalisation de leurs actions. Ce certificat a donc pour objectif de valider des compétences acquises sur le terrain et de fournir un appui réflexif pour la professionnalisation des personnes concernées.

Compétences visées

- Connaître les principes, outils et méthodes de la médiation culturelle ;
- Construire ou participer à la construction de la politique des publics d'un établissement culturel ;
- Appréhender les nouvelles dimensions en construction de la médiation culturelle, de la participation aux projets culturels et des droits culturels ;
- Conduire des actions culturelles au sein des territoires ;
- Promouvoir les activités artistiques ;
- Mettre en œuvre des méthodologies particulières en matière de montage de projets ;
- Valider des compétences acquises sur le terrain et fournir un appui pour la professionnalisation des personnes concernées.

Tarifs individuels

Valables pour le centre Cnam Paris du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022

- 120 € pour une UE à 4 crédits
- 180 € pour une UE à 6 crédits

Modalités d'inscription et accès

Les modalités d'inscription, calendrier, durée et tarifs sont variables entre chaque centre cnam régional. Au centre Cnam Paris, l'inscription se fait à la carte. Il faut s'inscrire à chaque unité d'enseignement. Accès direct au centre Cnam Paris :

www.cnam-paris.fr

Ou consulter le répertoire des centres Cnam en région : regions.cnam.fr (rubrique Répertoire)

Responsable de la formation

Lucie Marinier, professeure du Cnam, titulaire de la chaire Ingénierie de la culture et de la création : innovation.cnam.fr (Rubrique *Culture et création*)

Perspectives professionnelles

- **Praticien·ne de la médiation**
- **Médiateur·rice culturel·le**
- **Chargé·e de développement culturel territorial**
- **Chargé·e d'action culturelle**
- **Responsable de service pédagogique et culturel**
- **Chargé·e de projet d'insertion par la culture**

Organisation de la formation

La formation, d'une durée totale de 250 heures en présentiel, se déroule sur une période de 12 mois au Cnam à Paris. Le certificat peut donc être obtenu sur une année universitaire, mais peut également l'être sur deux ans. Rentrée en octobre 2022. La formation alterne entre partages de pratiques professionnelles, travail collaboratif, visites de sites et enseignements théoriques.

Détail des enseignements

CCE106 - Cadre environnemental et institutionnel d'un projet d'insertion par la culture (6 ECTS)

Situer les politiques d'action culturelles et leurs acteurs aux différents niveaux - associatif, local, national - où ils se déclinent ; connaître le cadre organisationnel d'une manifestation culturelle ; comprendre les attentes et les rapports à la culture des populations peu acquises aux pratiques culturelles ; appréhender la culture comme outil de médiation et de socialisation.

CCE107 - Politiques et actions culturelles locales (4 ECTS)

Appréhender le rapport entre insertion, culture et territoire ; notions théoriques et approches de terrain ; 6 parcours urbains à la rencontre de structures ou de projets sociaux et/ou culturels ; perception et analyse de la ville, de ses articulations, de ses fonctionnements ; questionnement sur le rapport entre insertion et culture à Paris et dans les villes de la périphérie ; à Paris, les visites se feront prioritairement dans les quartiers « politique de la ville ».

CCE108 - Fondements anthropologiques de l'action culturelle – Action culturelle et éducation populaire (4 ECTS)

Comment se définit aujourd'hui l'action culturelle ? Quelles sont les caractéristiques de ces pratiques, les concepts qui les dirigent, les transformations qu'elles impliquent, les réflexions anthropologiques qu'elles font naître, les avancées qu'elles provoquent pour leurs acteurs ? Articulée à l'éducation populaire, l'action culturelle se transforme au gré des changements sociétaux, des nouvelles technologies, des évolutions des publics qu'elle approche. Il s'agira de faire le point sur les formes que prennent l'action culturelle en direction des publics dits « empêchés » et toutes les personnes éloignées de la culture. Le monde socio-culturel est dans l'obligation de faire évoluer ses pratiques et ses réflexions en demeurant au plus près des valeurs de l'éducation populaire.

CCE109 - Conduite de projet en insertion par la culture (6 ECTS)

Construire et créer des outils nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'insertion par la culture ; mobiliser les acteurs du projet et animer le partenariat ; observer, analyser, mettre en œuvre des pratiques à partir de cas concrets ; suivre la réalisation de conduite de projet, du diagnostic à l'évaluation en passant par le cahier des charges ; développer les outils oraux et écrits de la conduite de projet.

Le Cnam - EPN Innovation
2, rue Conté - 75003 Paris

innovation.cnam.fr

Modalités d'évaluation

Les UE font l'objet d'une évaluation par contrôle continu (études de cas pratiques, exercices individuels ou collectifs, présentation de projet, fiches de lecture, etc.). Le certificat est définitivement validé à l'issue d'un entretien avec un jury portant sur l'ensemble des acquis de la formation.

CCE110 - Culture et médiation 1 : médiation et interaction (4 ECTS)

Comprendre la médiation culturelle, les principes et méthodes d'une politique des publics. Seront étudiées, les théories, les pratiques, leur place au sein de l'action culturelle, les outils écrits, oraux et numériques. Il s'agit également de connaître des dispositifs et des actions de médiation déployés dans certains champs (musées, espace public, patrimoine, etc.). L'UE vise aussi à permettre à chacun de réfléchir sur sa pratique professionnelle dans ce domaine : quels projets ? Quels enjeux ? Quels engagements ? Et valider ses compétences acquises sur le terrain.

CCE116 - Participation et droits culturels (4 ECTS)

Construire un projet culturel participatif, prenant acte des profondes transformations en cours en la matière au sein du secteur culturel. Comprendre la notion de participation des publics associée à celle de droits culturels, et les conséquences pratiques de leur prise en compte sur l'activité artistique et culturelle : processus de création, circuits de diffusion, choix de programmation, postures de communication, approches de la valeur des œuvres, etc.

le cnam

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPETENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



Aider les auditeurs en
situation de handicap :

handi.cnam.fr

Contact

Cindy Roche,
secrétariat pédagogique
01 58 80 87 57
ingenierie-culture@lecnam.net